

INFO KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire p. 2 ▶
- Rapport financier 2020 p. 3 ▶
- Loisirs et culture p. 4 à 7 ▶
- Territoire et urbanisme p. 8 et 9 ▶
- Sécurité p. 10 et 11 ▶
- Bibliothèque p. 12 ▶
- Communauté p. 13 ▶
- Offres d'emploi p. 14 et 15 ▶
- Calendrier p. 16 ▶

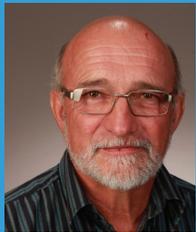


Mot du maire



François Desrochers
Maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Perreault
District numéro 1



Audrey Robert
District numéro 2



Michel Dupuis
District numéro 3



Frédéric Bourgeois
District numéro 4



Jocelyn Beauséjour
District numéro 5



Jean Lemieux
District numéro 6

**Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare**
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca
www.saintambroise.ca
facebook.com/saintambroisedekildare

CHERS AMBROISIENS ET AMBROISIENNES,

Ça y est, l'été est parmi nous et avec lui, l'espoir de jours meilleurs! Je ne pensais jamais, il y a un an, quand je vous disais qu'il y avait de la lumière au bout du tunnel, que j'en serais encore à ressasser le même discours 12 mois plus tard. Et pourtant, nous y voilà, sauf que maintenant, je pense qu'on peut se permettre d'y croire vraiment. D'ailleurs, de notre côté, nous avons travaillé fort pour retrouver un semblant de normalité et c'est avec grand plaisir que nous vous présentons de belles activités à réaliser en famille au fil des prochaines pages.

Un petit mot pour dire bienvenue à ceux qui sont arrivés chez nous dernièrement pour s'y installer, j'espère que notre belle municipalité saura vous plaire.

Parlant de souhaiter la bienvenue, nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe M^{me} Jacinthe Dugré au poste de directrice des loisirs. Forte de son expérience et de son dynamisme, M^{me} Dugré remplacera M^{me} Alex-Ann Geoffroy pendant son congé de maternité. D'ailleurs, en mon nom et en celui du conseil municipal, félicitations à cette dernière et surtout, beaucoup de bonheur à venir!

Camp de jour

Encore une fois, malgré les contraintes en place, nous avons réussi à vous offrir un camp de jour en 2021. Réinventé lui aussi, avec des normes à respecter et plusieurs précautions à prendre, mais un beau camp de jour, où les enfants s'amuse avec des animateurs qui se donnent à 100 %. Ils sont épatants de créativité et je suis certain que vos enfants passeront un été extraordinaire!

Mise à niveau des sentiers au parc du Chalet des loisirs

Actuellement, au parc du Chalet des loisirs, nous disposons des sentiers de ski de fond et de fat bike qui sont praticables durant la saison hivernale seulement. Suite à des discussions avec différents intervenants et bénévoles du milieu, nous avons décidé d'élaborer un projet dans le but de rendre les sentiers accessibles et praticables durant quatre saisons. Ainsi, nous procéderons cet été à la mise à niveau des sentiers existants afin de les rendre multifonctionnels tout en s'assurant qu'ils sont sécuritaires pour la pratique.

Ils seront donc à votre portée toute l'année et leur vocation évoluera au fil des saisons. À la suite des travaux, le sentier de ski de fond pourra être utilisé pour la marche ou la course et le sentier de fat bike servira à la pratique du vélo de montagne. Nous avons très hâte de vous faire découvrir cet environnement! La réalisation de ce projet est possible grâce à l'obtention d'une subvention du ministère de l'Éducation.

Installation d'un ouvre-porte automatique à la salle communautaire

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare souhaitait favoriser l'accessibilité universelle de ses bâtiments municipaux et ainsi en faciliter l'accès pour les aînés et les personnes à mobilité réduite. Au cours de l'hiver 2021, nous avons donc procédé à l'installation d'un ouvre-porte automatique à la salle communautaire Gilles-Courchesne. La réalisation de ces travaux a été possible grâce au soutien du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation via le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés.

DEA au Chalet des loisirs

Afin d'augmenter le sentiment de sécurité de ses citoyens, la Municipalité a installé ce printemps un défibrillateur cardiaque (DEA) au Chalet des loisirs. Celui-ci est désormais accessible.

À venir

2021, année d'élections municipales. Comme vous l'avez sans doute lu dans le journal local, ou entendu à travers les branches, après de nombreuses années passées auprès de vous j'ai décidé de quitter la vie municipale. J'espère avoir su vous servir, vous écouter et vous représenter de la meilleure façon qui soit pendant tout ce temps, et je suis certain que l'avenir de notre belle municipalité sera assuré pleinement grâce à la personne qui me succédera et au conseil municipal qui l'entourera.



Administration

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Paievements de taxes

Les 5^e et 6^e versements de taxes pour l'année 2021 sont prévus les 21 septembre et 21 octobre 2021. Vous pouvez payer votre compte de l'une des façons suivantes : chèque ou carte de crédit (Visa ou Mastercard) en téléphonant au 450 755-4782, poste 101. Nous vous rappelons cependant qu'il est aussi possible de payer votre compte de taxes à votre institution financière ou via Internet.

Fermeture des bureaux municipaux

Le bureau municipal sera fermé du 19 au 30 juillet pour les vacances estivales, mais le service de la voirie demeurera ouvert.



Prochaines séances du conseil municipal

9 août	13 septembre	4 octobre
--------	--------------	-----------

Les séances du conseil municipal continuent d'être à huis clos, mais il est toujours possible d'entrer en contact avec le conseil pour poser des questions par courriel greffe@saintambroise.ca ou par téléphone au 450 755-4782.

De plus, veuillez noter que toutes les informations et procès-verbaux se retrouvent sur le site Web de la Municipalité.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Au cours de l'année 2020, nous avons réalisé un excédent de 1 197 568 \$. Ce dernier est dû à des revenus plus élevés que prévu, issus principalement :

- Des revenus de taxes municipales de 55 000 \$, correspondant à des augmentations d'évaluation de certaines propriétés;
- D'une aide financière, non prévue, de 225 000 \$ relative à la pandémie de COVID-19;
- Des droits de mutation, communément appelés « taxe de bienvenue », de 120 000 \$.

Et à des dépenses moins élevées que le budget prévu, soit principalement :

- De l'entretien des rues pour 55 000 \$;
- Des services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles pour 200 000 \$;
- Du service d'urbanisme pour 63 000 \$;
- Du service des loisirs pour 400 000 \$;

Par ailleurs, n'oubliez pas que même si le bureau municipal est toujours fermé au public, il est toujours possible de rejoindre les membres de l'équipe par téléphone ou par courriel.

Je vous souhaite à tous un bel été et j'espère que vous pourrez en profiter pleinement!

François Desrochers, maire

Présentés au conseil municipal du 3 mai 2021

Vous constaterez que les résultats sont la cause de l'empreinte pandémique, laquelle a entraîné, à notre grand désarroi, des modifications, réductions ou annulations de diverses activités.

L'activité du camp de jour 2020, tant dans sa planification que sa réalisation, a été un travail colossal de la part de tous ceux y ayant participé. Les autres services municipaux ont dû, aussi, à certains égards, s'ajuster à la réalité de 2020 et, probablement, 2021. Maintenant, le télétravail fait partie de notre quotidien.

En plus des activités régulières de la Municipalité, nous avons réalisé les projets suivants :

- Le réaménagement du parc de la Forêt enchantée;
- La réfection du pavage de la 4^e Avenue;
- Le prolongement de l'avenue Sicard et de la 50^e Avenue;
- La réfection en profondeur d'une partie du 5^e Rang Ouest.

Pour l'année 2021, nous avons prévu plusieurs projets, dont :

- L'ajout d'un 3^e bassin aux étangs aérés;
- La réfection du pavage de la 61^e Avenue;
- La construction d'une piste cyclable reliant les 2 périmètres urbains;
- L'achat d'un afficheur de vitesse;
- L'achat d'un camion 6 roues;
- L'aménagement des sentiers au parc du Chalet des loisirs.

Nous tenons à vous assurer que, peu importe la situation ou les circonstances, nous travaillons de façon à vous offrir le meilleur service possible.

Je tiens, d'ailleurs, à remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens de leur compréhension et de leur patience.



SAINT-AMBROISE CULTURELLE

Programmation estivale 2021

Activités

GRATUITES et familiales!

Cinéma en plein air

Venez profiter d'une soirée cinéma en famille au parc du Chalet des loisirs.

Au coucher du soleil



11 août
Sacrées Sorcières

Apportez votre chaise et vos couvertures



4 août
Aladdin



14 juillet
Mon Cirque à moi



7 juillet
Les Croods 2



Événement passé

En cas de pluie, la présentation aura lieu à l'église devant un maximum de 100 personnes. L'ensemble des mesures sanitaires sera respecté lors de tous ces rendez-vous estivaux et la réservation sera obligatoire.

Réservation obligatoire

450 755-4782 #105

loisirs@saintambroise.ca

Pop-corn gratuit!

Quantité limitée



SAK ACTIVITÉS GRATUITES



La Ruche d'art
du Musée d'art
de Joliette



MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

Mercredi 4 août

3 plages horaires
17 h - 18 h - 19 h

Lieu : Parc du Chalet des loisirs

Venez créer avec le MAJ en plein air au parc du Chalet des loisirs! Une ruche d'art mobile, c'est un endroit où les gens se réunissent pour créer librement et gratuitement avec le matériel mis à leur disposition.

Et du matériel?! Il y en aura en grande quantité! Cela permettra aux participant(e)s d'explorer librement le dessin, la peinture, l'estampe, le collage, le moulage et bien plus encore!



Sentier nocturne

Samedi 14 août

3 plages horaires
19 h 30 - 20 h 30 - 21 h 30
Départ : Stationnement
de la salle communautaire

Venez à la rencontre des fées et farfadets habilement dissimulés dans notre sentier nocturne afin de vivre une expérience ludique des plus extraordinaire! Personnages animés, jonglerie, chansonniers, photobooth et plus encore vous attendront à la tombée du jour dans un décor enchanteur et lumineux!



Spectacle
familial en plein
air

Mercredi 25 août

Heure : 19 h
Lieu : Parc du Chalet des loisirs

Une suite de tableaux au cœur de la magie de Fredo. Créateur d'idées et d'expériences, ce communicateur hors pair vous invite à faire partie intégrante de ce chassé-croisé d'émotions entre euphorie et stupéfaction. Si la confusion et la maladresse se pointaient, ne vous laissez pas berner, il est passé maître dans l'art des apparences! Apportez vos chaises et vos couvertes!



► Réservation obligatoire

450 755-4782 #105
loisirs@saintambroise.ca



REDÉCOUVRIR LES PARCS DE LA MUNICIPALITÉ!

Profitez de la belle saison, pour visiter et découvrir les installations disponibles dans les différents parcs municipaux! Il y en a pour tous les goûts!

Parc du Chalet des loisirs (777, rue Sentier du Parc)

- Terrains de tennis éclairés
- Terrain de baseball
- Terrains de pickleball
- Jeux d'eau
- Module de planche à roulettes
- Module de jeux 5 à 12 ans
- Balançoires

Parc de la Forêt enchantée (Place des Tournesols)

- Module de jeux 5 à 12 ans
- Balançoires
- Terrains de pétanque
- Station de ballon coup de poing

Parc Maxime-Beauséjour (10^e Avenue)

- Module de jeux 5 à 12 ans
- Balançoires
- Terrain de soccer

Parc Ducharme (Rue DuCharme près de la 19^e Avenue Nord)

- Module de jeux 5 à 12 ans
- Balançoires

Parc de la 19^e avenue

(19^e Avenue Sud coin rue Noël)

- Module de jeux 0 à 5 ans
- Balançoires

Parc Boute-en-train (14^e Avenue)

- Aire de repos



PICKLEBALL

Deux terrains lignés sont désormais à votre disposition sur la patinoire du parc du Chalet des loisirs, et ce jusqu'au mois d'octobre. Si vous possédez déjà vos raquettes et vos balles, vous pouvez jouer à n'importe quel moment en venant chercher une clé à l'hôtel de ville qui vous donnera accès à un filet amovible, que vous installerez et démonterez vous-même à chacune de vos séances. Le prêt de clé est valide pour toute la durée estivale. Un dépôt de 10 \$ est exigé.

Nous contacter au 450 755-4782, poste 101 afin de vous procurer une clé.

Loisirs et culture

POLITIQUE 0-17 ANS

Saviez-vous que tous les résidents et résidentes de Saint-Ambroise-de-Kildare, âgés de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le service des Loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité?

La Municipalité remboursera 20 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 100 \$ par participant de 17 ans et moins, par année!

Informez-vous au service des loisirs de la Municipalité ou consultez la Politique de contribution financière pour les 0 à 17 ans sur notre site Internet au www.saintambroise.ca.

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2021 pour nous faire parvenir vos demandes de remboursement. Le formulaire de demande de remboursement est aussi disponible sur le site Web.

POLITIQUE SUR LES COUCHES LAVABLES



Puisque que l'utilisation des couches lavables permet des économies considérables ainsi qu'une réduction non négligeable des matières résiduelles, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare s'est dotée d'une politique visant à encourager les parents à prendre un virage écologique.

Ainsi, le montant de la subvention a été établi à 50 % de l'achat jusqu'à concurrence de 100 \$ sur un ensemble de couches lavables par enfant.

Pour vous faire rembourser, nous vous invitons à communiquer avec le service des loisirs au loisirs@saintambroise.ca.

Territoire et urbanisme

EAU POTABLE ET ARROSAGE | NOUVELLE RÉGLEMENTATION

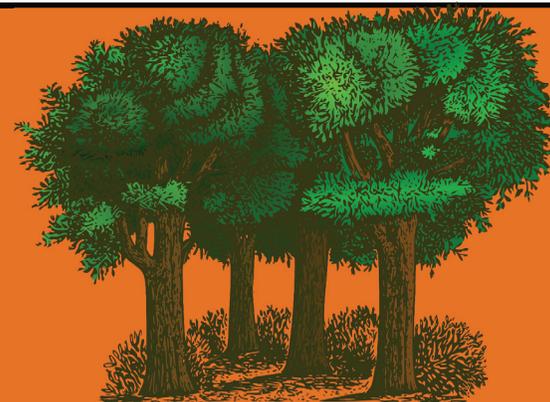
Depuis le 6 juillet 2021, le nouveau règlement 804-2021 sur l'arrosage est entré en vigueur. Il peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité. Voici certaines dispositions :

- Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre de chaque année, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux, distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux, est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :
 - **Le lundi**, pour les immeubles dont l'adresse est **paire**;
 - **Le mercredi**, pour les immeubles dont l'adresse est **impaire**.
- Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 2 h à 5 h, les jours prescrits ci-dessus.
- Il est permis d'arroser une **nouvelle** pelouse, plantation d'arbres, d'arbustes et aménagement paysager, pour une période de 15 jours, tous les jours, de 20 h à 23 h, après l'obtention d'un certificat délivré par la personne désignée par le conseil.
- Il est aussi permis en tout temps, d'arroser manuellement un jardin, un potager, une boîte à fleurs, une jardinière, un arbre, un arbuste et une plate-bande à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique.
- Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.
- Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager, justifiant le nettoyage.
- Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants : détecteur d'humidité, interrupteur automatique en cas de pluie, un dispositif anti-refoulement à pression réduite, une vanne électrique, une poignée ou un robinet vanne à fermeture manuelle accessible de l'extérieur. S'il est installé avant l'entrée en vigueur du règlement et qu'il est incompatible avec les exigences, il devra être mis à niveau, remplacé ou mis hors de service avant le 1^{er} janvier 2023.
- Il est interdit d'installer tout urinoir à chasse automatique. S'il est déjà installé, il devra être remplacé avant le 1^{er} janvier 2023.
- Il est interdit d'installer un système de climatisation, de réfrigération ou un compresseur utilisant l'eau potable. Ces systèmes installés avant l'entrée en vigueur de ce règlement doivent être remplacés avant le 1^{er} janvier 2023. Toutefois, il est permis s'il est relié à une boucle de recirculation d'eau avec un entretien régulier.
- Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible :
 - s'il s'agit d'une personne physique, d'une amende de 200 \$ à 400 \$ pour une première infraction, de 400 \$ à 600 \$ pour une première récidive, de 600 \$ à 1 000 \$ pour toute récidive additionnelle;
 - s'il s'agit d'une personne morale, d'une amende de 300 \$ à 600 \$ pour une première infraction, de 600 \$ à 1 000 \$ pour une première récidive, de 1 000 \$ à 3 000 \$ pour toute récidive additionnelle.

PLANTATION D'ARBRE

La Municipalité tient à vous rappeler que lorsque vous faite la plantation d'arbre sur votre terrain, il est important que celui-ci soit planté sur votre terrain et non dans l'emprise de la rue de la Municipalité.

Pour plus d'information, communiquez avec l'inspectrice en bâtiment et environnement au 450 755-4782, poste 108



Territoire et urbanisme

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Il y aura deux collectes à venir : les lundis 12 juillet et 23 août 2021.

Lors de cette journée, vous pouvez vous débarrasser de toutes les matières résiduelles qui excèdent 1,5 mètre de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes et qui sont d'origine domestique : mobilier, objets et appareils ménagers usagés, tapis, matelas, bain, évier, etc., à la condition que l'encombrant se charge manuellement.

Les appareils contenant des halocarbures, les appareils électroniques et toutes les autres matières visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP) et les déchets habituellement admissibles aux collectes régulières ne seront toutefois pas admis.

Sont aussi exclus tous les matériaux de construction/démolition, les sacs de feuille ou de gazon et les matières recyclables issues de la collecte sélective.



Ce qui va ni dans le bac bleu, brun ou noir... ça va à l'écocentre !

ÉCOCENTRE DE LA MRC DE JOLIETTE
1483 RUE RAOUL-CHARRETTE, JOLIETTE
450 759-2237



HORAIRE D'ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi : FERMÉ

Mardi : FERMÉ

Mercredi : 7h30 à 16h30*

Jeudi : 7h30 à 19h00*

Vendredi : 7h30 à 19h00*

Samedi : 7h30 à 16h30*

Dimanche : FERMÉ

HORAIRE D'HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi : FERMÉ

Mardi : FERMÉ

Mercredi : FERMÉ

Jeudi : FERMÉ

Vendredi : 7h30 à 16h00*

Samedi : 7h30 à 16h00*

Dimanche : FERMÉ

* Fermé de 12h30 à 13h30

Pour plus d'information : <https://mrcjoliette.qc.ca/gmr/ecocentre/>





USAGERS VULNÉRABLES : SOYEZ VIGILANT!

Les policiers de la Sûreté du Québec MRC Joliette désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie.

Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres et que chaque utilisateur du réseau routier possède une responsabilité qui est partagée. Les automobilistes et les usagers vulnérables doivent donc adopter des comportements responsables permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaires.

Les automobilistes doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes qui sont particulièrement vulnérables sur les routes.

L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

Pour les automobilistes :

- Respecter les limites de vitesse
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Céder le passage aux piétons
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Pour les piétons :

- Toujours circuler sur les trottoirs
- S'il n'y a pas de trottoir, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser

Pour les cyclistes :

- Respecter la signalisation et les priorités de passage
- Être prévisible, signaler ses intentions
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs
- Porter un casque
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager

Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Ces conseils sont faciles à mettre en place et ces petits gestes simples peuvent sauver des vies!

Service de prévention des incendies

UN ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Attention aux mégots de cigarette

Eh non! Les pots de fleurs, le terreau et les plates-bandes ne sont pas des cendriers! Souvent, ces éléments sont placés près ou collés à notre résidence. Sachant que les mégots de cigarette peuvent se consumer jusqu'à trois heures après avoir été écrasés dans le terreau ou les pots de fleurs et peuvent être assez chauds pour créer un début d'incendie... nous n'osons pas imaginer le résultat.

Quelques conseils pour éviter de déclencher un incendie :

- Utilisez des cendriers ou des contenants non combustibles remplis de sable ou d'eau (ex. : boîte de conserve)
- Placez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable
- Assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints avant de vider le cendrier

Délivrance de permis et feu de foyer

Selon la réglementation en vigueur, il n'est pas permis d'allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Service de la prévention des incendies. Toute demande de feu à ciel ouvert doit être faite en ligne à l'adresse suivante : www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu et au moins 24 heures avant le début du feu.



Il est à noter qu'aucun permis de feu à ciel ouvert n'est délivré en période estivale, soit du 15 juin au 31 août inclusivement.

Toutefois, pour agrémenter vos soirées, il est permis d'utiliser un foyer extérieur. Il n'en reste pas moins qu'une mauvaise utilisation peut déclencher un incendie. La sécurité et le respect du voisinage sont de mise.

Pour votre sécurité, votre foyer extérieur doit :

- Avoir un âtre d'un volume d'au plus 1 m³ et reposer sur une surface incombustible
- À l'exception de la façade, être entièrement cloisonné par des matériaux incombustibles ou des pare-étincelles conformes pour les foyers
- Être équipé d'un pare-étincelles conforme sur le dessus
- Être installé à au moins 4 m des bâtiments et des structures, à au moins 3 m des arbres, des haies et de tout autre matériau combustible
- Être installé dans la cour arrière du bâtiment à une distance minimale de 3 m des limites de la propriété

Feux d'artifice interdits

La tentation peut être forte pour certains qui planifient de s'organiser de petites pétarades pour festoyer en groupe réduit. Sachez que selon le règlement des nuisances, il est strictement interdit à quiconque d'utiliser des pièces pyrotechniques à risques faibles et de déployer un feu d'artifice de type familial sur le territoire. L'utilisation inadéquate de feux d'artifice peut s'avérer un danger pour les utilisateurs, et ainsi être à l'origine d'un incendie de bâtiment.

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Lundi de 13 h à 14 h 30
Jeudi de 18 h à 19 h
Vendredi de 18 h à 19 h
Samedi de 10 h à 11 h 30

Il est maintenant possible de circuler dans la bibliothèque, mais nous offrons toujours le service de prêt sans contact.

Afin de respecter les mesures sanitaires, un maximum de 4 personnes sera autorisé à la fois à l'intérieur de la bibliothèque.

Prêt sans contact :

Vous pouvez réserver vos documents de différentes façons :

1. Sur le site Web de la Municipalité : www.saintambroise.ca
2. Par courriel : biblio@saintambroise.ca
3. Par téléphone : 450 753-7626

Nouveautés

Les arrivages sont fréquents à la bibliothèque! Venez nous voir afin de découvrir les nouveautés littéraires! L'équipe sur place saura vous guider selon vos intérêts!

Prêt de jeux de société

Vous cherchez des activités afin d'animer vos soirées d'été?

Votre bibliothèque municipale s'est dotée d'une collection de jeux de société pour tous les âges, tous les goûts et toutes les occasions!

Il vous est désormais possible d'emprunter gratuitement des jeux de société à la bibliothèque.

Vous pouvez dès maintenant consulter le catalogue de la collection et faire vos choix au www.saintambroise.ca dans la section bibliothèque.

Comment emprunter un jeu?

La procédure est la même que pour un livre. Réservez par téléphone, courriel ou présentez-vous à la bibliothèque afin de faire votre choix. Les jeux pourront être récupérés au comptoir de prêt pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque



Bien informé, mieux vivre.

Le programme Biblio-Santé est désormais disponible à la Bibliothèque de Saint-Ambroise-de-Kildare. Biblio-Santé est un service d'information coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec. 15 cahiers thématiques, disponibles en français et en anglais, proposent des ressources de qualité en lien avec des maladies et sujets touchant les usagers du système de santé et leurs proches. Les ressources proposées sont des organismes, des ressources Web, des ouvrages documentaires, des ouvrages de fiction, des récits de vie, des témoignages ainsi que des films et émissions. Toute l'information qui s'y trouve a été choisie, analysée et validée par des bibliothécaires diplômés.

LA FAMILLE, UN + POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE!

Les parents reçoivent des conseils de toutes parts pour jouer pleinement leur rôle. Des milliers de livres, d'experts y vont tous de leurs recommandations : « Pour bien accompagner son enfant, il faut... ». Bien que ces connaissances soient utiles et nécessaires aux parents, elles peuvent parfois leur mettre une pression inutile. Il est donc important de rappeler aux parents qu'ils sont les « experts » de leurs enfants. Qu'ils sont les mieux placés pour choisir ce qui leur convient le mieux!

C'est dans cette optique que le CREVALE propose plusieurs outils aux familles sur son site Internet. Ces outils variés visent à répondre à divers besoins, mais surtout à aider les parents à CHOISIR ce qui convient le mieux, à eux et à leurs enfants.

Visitez la section « Famille » du site crevale.org. Vous y trouverez de l'information sur une foule de sujets liés à la réussite éducative et aux différentes étapes de vie des jeunes, de la préparation à l'école jusqu'à l'orientation professionnelle.

Consultez également ces outils destinés aux parents (disponibles dans la section « Boîte à outils » du site crevale.org) :

Annie parle à papa et maman de l'éveil à la lecture et à l'écriture

- Suggestions d'activités et de jeux sur l'éveil à la lecture et à l'écriture à l'intention des parents d'enfants âgés de 6 ans et moins (https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2019/02/Brochure__Annie_parle__Web.pdf)

Le Parent-jardinier

- Des suggestions de gestes simples pour les parents d'enfants âgés de 12 ans et moins (https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2019/02/Le_Parent-jardinier_Web1.pdf)

Encourager son ado : les idées de Caro

- Trucs et conseils d'une enseignante à l'intention des parents qui désirent s'engager dans la réussite scolaire de leur adolescent (https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2019/02/idees_Caro_Web1.pdf)

Le travail et les jeunes

- Dépliant informatif sur la conciliation études-travail et l'importance du rôle des parents dans la sensibilisation des jeunes (<https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2019/02/D%C3%A9pliant-OJ-Parents-Web.pdf>)

Source

Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)

FADOQ

CLUB QUATRE SAISONS

L'été est déjà présent avec la chaleur des derniers jours. Nous verrons des temps meilleurs dans un avenir proche.

En écrivant ces lignes nous ne connaissons pas les dernières consignes de la Sécurité publique pour le mois de septembre, ainsi nous n'avons pas l'opportunité de vous annoncer la reprise régulière de nos activités.

Surveiller la page Facebook de la Municipalité pour le déroulement de nos rencontres.

Nous avons bien hâte de vous revoir et de pouvoir socialiser avec nos membres.

À suivre....

Le comité
FADOQ
St-Ambroise-de-Kildare

Offre d'emploi

SURVEILLANT(E) CHALET DES LOISIRS

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, est à la recherche d'un(e) candidat(e) afin de combler l'emploi de surveillant(e) du Chalet des loisirs.

TITRE DU POSTE

Surveillant(e) du Chalet des loisirs

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture, le (la) surveillant(e) du Chalet des loisirs :

- Assure la surveillance du Chalet des loisirs pendant les heures d'ouverture;
- Opère le casse-croûte du Chalet des loisirs et cuisine des repas simples en lien avec le menu;
- Maintient la cuisine et les équipements du casse-croûte dans un état impeccable;
- Effectue les encaissements et les dépôts reliés à l'opération du casse-croûte;
- Accueille la clientèle, la dirige et répond aux demandes;
- Effectue la gestion du comptoir de prêt d'équipement hivernal;
- Assure l'ouverture et la fermeture du bâtiment selon l'horaire et les locations;
- Ouvre et ferme les lumières des différents plateaux sportifs (patinoires, terrain de baseball);
- Fait respecter les règlements du bâtiment et des plateaux sportifs et intervient au besoin;
- Surveille l'état des installations sportives, du matériel et signale tous les bris et/ou situations anormales;
- S'assure de la sécurité des participants;
- Remplit les différentes procédures ainsi que les rapports journaliers relatifs à l'emploi;
- S'assure de la propreté des lieux afin d'accueillir les participants;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET APTITUDES PARTICULIÈRES RECHERCHÉES

- Être âgé de 18 ans et plus (un atout);
- Formation de secourisme (un atout);
- Formation sur l'hygiène et la salubrité alimentaire MAPAQ (un atout);
- Expérience en cuisine (un atout);
- Être responsable, autonome, ponctuel et débrouillard;
- Avoir de l'entregent et la capacité de travailler avec le public;
- Capacité de travailler seul(e) ou en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- À l'année, selon les besoins du service
- Horaire variable de soir, de semaine et fin de semaine
 - **Hiver** : soirs de semaine, fins de semaine et journées pédagogiques (décembre à mars)
Variable en fonction de la température et de l'horaire de la patinoire
 - **Été** : soirs de semaine (1 à 2) et fins de semaine occasionnelles (entre mai et septembre)

COLLECTE DE SANG

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, par courriel, à loisirs@saintambroise.ca avant le 27 août 2021.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Offre d'emploi

SURVEILLANT(E) DE GYMNASÉ

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est à la recherche d'un(e) étudiant(e) responsable, autonome, dynamique et faisant preuve d'initiative afin de combler l'emploi de surveillant du gymnase.

UN EMPLOI QUI TE PERMET DE TRAVAILLER À L'ANNÉE !

La Municipalité étant certifié Osez-jeunes, nous favorisons donc avant tout leurs études.

TITRE DU POSTE

Surveillant(e) de gymnase

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture, le (la) surveillant(e) de gymnase :

- Assure la surveillance du gymnase de l'école primaire Notre-Dame-de-Paix lors des activités;
- Assure l'ouverture et la fermeture du bâtiment;
- Installe et désinstalle le matériel sportif en lien avec les activités;
- Fais respecter les règlements et intervient au besoin;
- Surveille l'état des installations sportives, du matériel et signale tous les bris et situations anormales;
- S'assure de la sécurité des participants;
- Remplit les différentes procédures ainsi que les rapports journaliers relatifs à l'emploi;
- S'assure de la propreté des lieux afin d'accueillir les participants;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET APTITUDES PARTICULIÈRES RECHERCHÉES

- Être âgé de 17 ans et plus (un atout);
- Être responsable, autonome, ponctuel et débrouillard;
- Avoir de l'entregent et la capacité de travailler avec le public;
- Capacité de travailler seul ou en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire variable de soir, de semaine et de fin de semaine (occasionnel).
- À l'année, selon les besoins du service.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, par courriel, à loisirs@saintambroise.ca avant le 27 août 2021.

Seules les personnes retenues seront contactées.



Calendrier 2021

Juillet

12
Collecte des encombrants

19
Fermeture estivale
du bureau municipal

Août

2
Réouverture du bureau municipal

4
Film en plein air et
Ruche d'art MAJ*

9
Séance du conseil

11
Film en plein air*

14
Sentier nocturne*

20
Dernière journée du camp de jour

23
Collecte des encombrants

25
Spectacle en plein air au parc*

*** Sur inscription/GRATUIT**

Septembre

1^{er}
Rentrée scolaire

6
Services municipaux fermés

13
Séance du conseil



Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare

www.saintambroise.ca

 Aimez-nous!